



Inaptitude visite medicale du travail

Par **krimo72**, le **01/11/2008 à 10:55**

bjr,rnj'ai eu un accident au travail en 2006 et depuis j'ai tres mal au dos. j'ai été obliger de reprendre le boulot car la sécu à consolider mon arret en 03/08. j'ai toujour de plus en plus mal, et j'ai fait une rechute AT le 01/10/08. suite à cela j'ai eu une visite expertise medical qi n' a pas reconnu que cela es en rapport avec mn accident j'ai donc eu une visite medicale e reprise à la medecine du travail, qui m' a mis "inapte à mon poste et à tous autre poste de l'entrerise". je travail dans le batiment. je dois avoir une seconde visite dans 15j. mais en attendant je ne suis pas payer. que dois je faire? merci de me repondre

Par **vonesch**, le **06/11/2008 à 08:14**

Bonjour,rnJe suis dans le même cas que vous , le seul moyen pour être pay pendant ces 15 jours est que votre médecin vous fasse un arrêt de travail !rn rn Cordialement Jean-marc

Par **krimo72**, le **07/11/2008 à 08:16**

merci de votre aide c ce que je vais faire.